



Caractéristiques géographiques

Langue officielle : français

Superficie : 56 790 km²

Population : 8,3 millions d'habitants

Densité : 145,8 habitants/km²

Taux de croissance démographique : 2,4 %

Part de la population urbaine : 42,8 %

Économie

Notation de la dette souveraine (S&P, 2021) : B

Classement de l'indice de développement humain (IDH) 2020 : 167^e/189

Évaluation des politiques et des institutions (note CPIA, 2020) : 3,5

Taux de change effectif réel (moyenne 2016-2020, base 100 en 2010) : 98 (95,4 pour l'UEMOA)

Classification Banque mondiale : pays à faible revenu

Risque de surendettement : modéré

PIB par habitant (2020) : 915 dollars

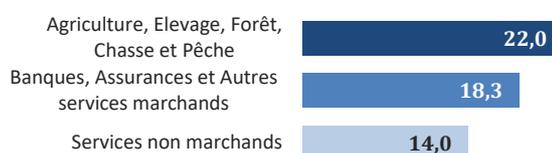
Taux de croissance (2020) : 1,8 %

Inflation (2020) : -1,8 %

PIB (2020) : 4 360 milliards de francs CFA

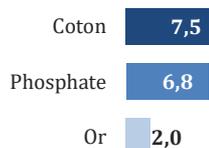
Principales activités

(en % du PIB nominal, moyenne 2016-2020)



Principaux biens d'exportation

(en % du total des exportations, moyenne 2016-2020)



Développement humain et infrastructures



61 ans

Espérance de vie



49,8 %

Population sous le seuil de pauvreté



68,6 %

Accès à l'eau potable



6,7 %

Mortalité infantile



43,1

Inégalité de revenus (coefficient de Gini)



52,4 %

Accès à l'électricité



23,8 %

Malnutrition infantile



63,7 %

Alphabétisation des adultes



78,7

Nombre de souscriptions à la téléphonie mobile pour 100 habitants



103/191

Indicateur de vulnérabilité environnementale (PVCCI)



45 %

Population âgée de 15 ans et plus disposant d'un compte en banque



56,3 %

Taux de participation des femmes au marché du travail

Sources et métadonnées.

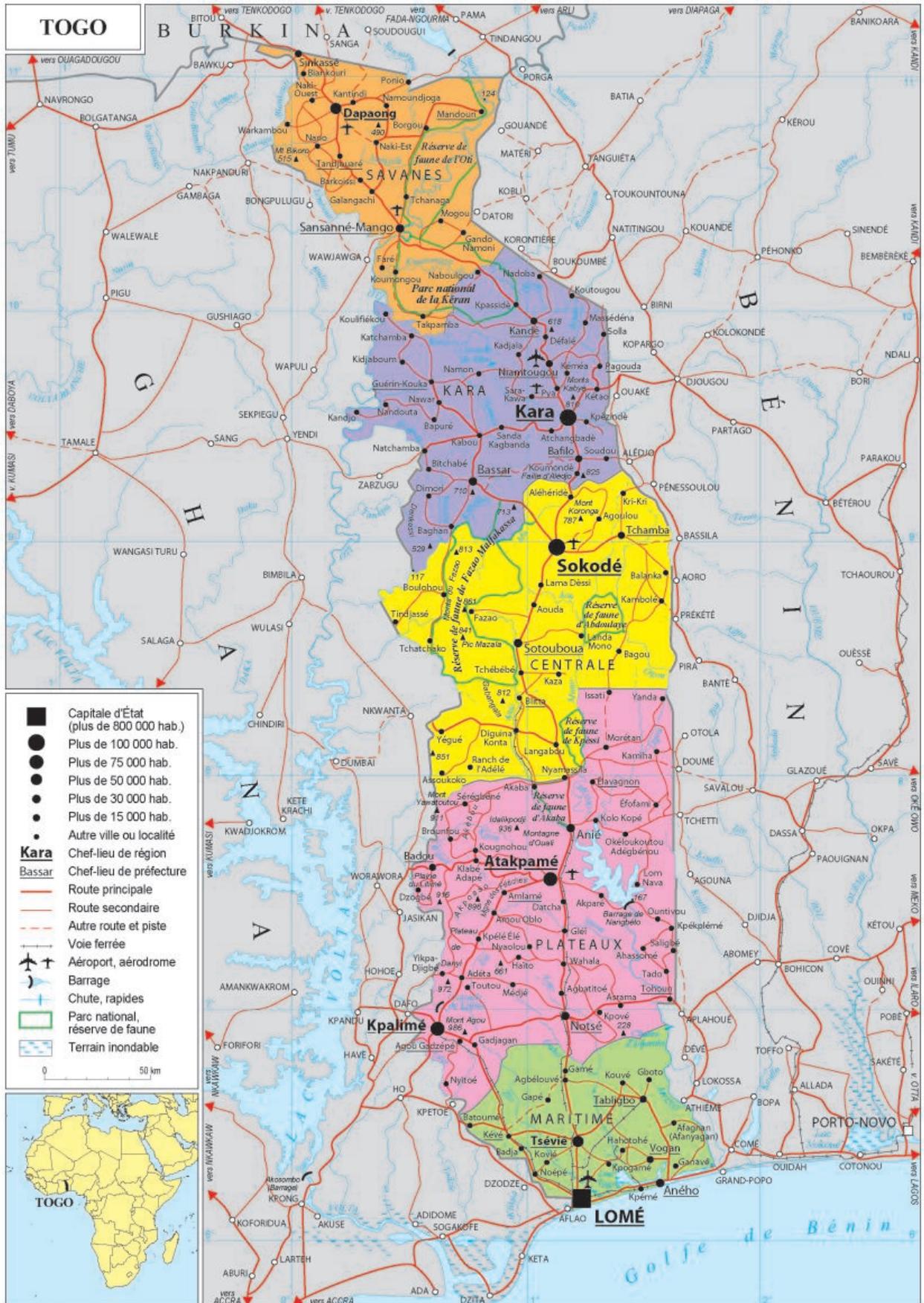
AVERTISSEMENTS ET REMERCIEMENTS

Cette monographie a été réalisée par le [service de l’Afrique et du Développement de la Banque de France](#). Elle fait partie d’une collection couvrant les différents pays membres de l’Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) et de la Communauté économique et monétaire de l’Afrique centrale (CEMAC).

Ces monographies complètent le [Rapport annuel des coopérations monétaires Afrique-France](#), qui se concentre sur la situation économique des pays membres des unions monétaires et présente de façon plus approfondie les actions des institutions régionales, ainsi que les politiques et les évolutions institutionnelles des deux unions économiques et monétaires et de l’Union des Comores. Les données statistiques de ces monographies sont cohérentes avec les données agrégées du Rapport annuel, arrêtées à fin juin 2021 et susceptibles de révisions ; elles intègrent également des données plus récentes, notamment en provenance du Fonds monétaire international (FMI).

Le détail des indicateurs présentés est disponible sur la page [Sources et métadonnées](#).

Nous tenons à remercier chaleureusement la Banque centrale des États de l’Afrique de l’Ouest (BCEAO), pour sa précieuse collaboration à la rédaction de cette publication.



Faits saillants

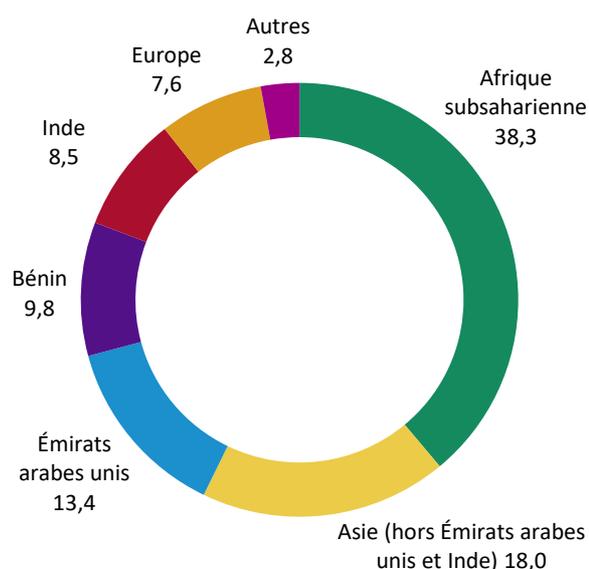
- **Au Togo, la crise de la Covid-19 a, en 2020, entraîné un net ralentissement de la croissance économique, à 1,8 %.** Cette dernière devrait repartir à la hausse, à 4,8 %, dès 2021 et s'approcher ainsi de son niveau d'avant-crise. La progression du PIB réel a été légèrement supérieure à la moyenne de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA). Cela reflète pour partie la situation du pays en matière de plateforme régionale et l'importance des activités d'import-export. Les contraintes d'approvisionnement ont accéléré la progression des prix, à 1,8 % en 2020. Celle-ci devrait s'atténuer en 2021 (1,5 %).
- **La consolidation des comptes budgétaires et extérieurs entreprise depuis 2017 a été interrompue par la crise sanitaire.** Le déficit budgétaire global s'est creusé, à 7 % du PIB, sous l'effet du ralentissement de l'activité et des mesures contra cycliques adoptées par les autorités, tandis que le déficit courant de la balance des paiements augmentait, à 4 % du PIB. La dette publique a crû de 6,7 points de PIB pour s'établir à 58,6 % à fin 2020.
- **Afin de tenir compte des effets de la crise, le Plan national de développement (PND 2018-2022) a été amendé et prolongé par une feuille de route gouvernementale (FDR Togo 2025).** La FDR se décline selon trois axes : i) renforcer l'inclusion et l'harmonie sociale et garantir la paix, ii) dynamiser la création d'emplois en s'appuyant sur les forces de l'économie, iii) moderniser le pays et renforcer ses structures.
- **Les élections présidentielles de février 2020 ont abouti à la réélection du Président Faure Gnassingbé.** Cette quatrième mandature a été rendue possible par l'adoption en 2019 d'une révision constitutionnelle contestée qui a nécessité la médiation de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

CARACTÉRISTIQUES STRUCTURELLES DE L'ÉCONOMIE

L'économie togolaise dépend largement du secteur primaire (avec une part moyenne de 23,3 % du PIB marchand entre 2018 et 2020), dont la productivité est liée à la pluviométrie et qui occupe près d'un tiers de la population active. Le secteur tertiaire (52,5 % du PIB marchand) dominé par le commerce de gros et de détail, profite aussi de l'apport d'activités du port de Lomé. Ce port en eau profonde se positionne comme un centre régional de transit de marchandises et de services associés, notamment à destination des pays voisins enclavés. Le développement du secteur secondaire (24,2 % du PIB) constitue un enjeu majeur de diversification, s'appuyant sur la promotion des industries locales de transformations minière et agricole.

La crise de la Covid 19 a interrompu en 2020 la forte croissance économique observée depuis 2008 ¹, de

Destinations des exportations du Togo (2015-2019)
(en %, moyenne sur 5 ans)



Sources : BACI (CEPII) et calculs Banque de France.

¹ <https://donnees.banquemondiale.org/>

L'ordre de 5 % par an, soutenue d'abord par la stratégie de croissance accélérée et de promotion de l'emploi (SCAPE 2013-2017) puis le Plan national de développement (PND 2018-2022). Le Togo affiche un PIB par habitant de 831 dollars en 2020, classant le pays parmi ceux les moins avancés d'après la Banque mondiale.

La poursuite d'une forte croissance est nécessaire pour combler un haut niveau de déficit en matière de développement socio-économique, le pays étant placé au **167^e rang sur 189 à l'indice de développement humain** (IDH du Programme des Nations unies pour le développement – Pnud). La pression démographique reste élevée (2,7 % selon le Pnud ²) et absorbe une bonne partie des gains engendrés par la croissance économique. Les indicateurs de développement humain et des infrastructures témoignent d'un niveau élevé de pauvreté (près de 45,5 % de la population vit sous le seuil de pauvreté selon le rapport Inseed ³ 2019), de grandes difficultés d'accès à la nourriture, à l'eau et à l'électricité : 16 % des enfants de moins de 5 ans souffrent d'insuffisance pondérale, le quart de la population n'a pas d'accès à l'eau potable et 6 % seulement des ruraux ont l'électricité (selon le Pnud). Les systèmes de soins et d'éducation apparaissent insuffisants, la mortalité infantile s'élevant à 8,8 % et le taux d'alphabétisation des plus de 15 ans ne dépassant pas 61 %).

L'endettement public du pays, qui a beaucoup augmenté au cours de la précédente décennie, fait désormais l'objet d'une gestion rigoureuse, particulièrement nécessaire en période de crise. Sous l'effet d'une forte progression de la dette intérieure, qui représentait les deux tiers de la dette totale, la dette publique a atteint un pic de près de 80 % du PIB en 2016 pour revenir à 58,6 % en 2020, soit un niveau inférieur au plafond régional de l'UEMOA, fixé à 70 % du PIB. À cela s'ajoute la nécessité d'en diminuer le coût, en substituant une partie de la dette intérieure par une dette extérieure, de préférence concession-

Principales productions et prix d'achat aux producteurs du Togo

(productions en milliers de tonnes, prix d'achat en francs CFA (XOF) par kilogramme)

	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Ignames	858,8	874,3	897,4
Manioc	1 089,5	1 117,9	1 140,2
Maïs	886,6	912,1	949,4
Mil et Sorgho	303,3	309,4	317,9
Riz paddy	145,5	147,1	152,9
Coton-graine	137,3	133,4	128,1
Prix d'achat aux producteurs	250,0	265,0	271,0
Café	19,1	21,3	19,2
Prix d'achat aux producteurs	815,0	600,0	623,0
Cacao	12,7	14,3	15,7
Prix d'achat aux producteurs	965,0	1 050,0	1 088,0
Arachides	43,8	44,6	44,1
Phosphates	1 020,1	703,6	1 321,3

Sources : BCEAO et administrations nationales.

nelle pour préserver la cote de risque extérieure conformément à l'analyse de viabilité de la dette du FMI (mars 2020). Le recours au financement extérieur non concessionnel n'est toutefois pas écarté tant qu'il concourt au reprofilage de la dette publique sans dégrader la cote de risque de la dette extérieure.

Le Togo s'est par ailleurs engagé à ne plus émettre de garantie au profit de fournisseurs ou entrepreneurs nationaux et à ne plus préfinancer aucun investissement public. Depuis 2017, les autorités ont adopté une démarche de consolidation budgétaire, associée à une politique active de paiement d'arriérés et de remboursement anticipé d'obligations nationales à rendement élevé. Cela avait permis d'amorcer un assainissement de la situation financière, ainsi qu'un moindre recours aux prêts commerciaux, en faveur d'émissions obligataires sur le marché régional et de prêts concessionnels.

Le secteur bancaire, ouvert à la privatisation, est en mutation. Relativement concentré, le secteur compte quinze établissements de crédit dont les trois premiers se partagent l'essentiel du marché (Ecobank Togo, Oragroup et Union togolaise de banque – UTB). Un processus de privatisation est en cours pour les deux banques publiques (UTB et Banque togolaise pour le commerce et l'industrie – BTCl) dont la situation pèse sur la solvabilité du secteur. Le reste du secteur

² Rapport 2020 – Contribution du Pnud à la feuille de route 2020-2025 du Togo.

³ Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques du Togo.

bancaire affiche une solvabilité conforme à la réglementation. Selon la Banque centrale des États de l’Afrique de l’Ouest (BCEAO), le taux de bancarisation *stricto sensu* s’élève à 25 % (contre 18 % dans l’Union économique et monétaire ouest-africaine – UEMOA). Le coût des services financiers demeure toutefois supérieurs à la moyenne régionale⁴. En tenant compte de la pénétration de la microfinance et de la monnaie électronique, le Togo présente un taux d’inclusion financière (corrigé de la multibancarité) de plus de 72 % (60 % dans l’UEMOA).

CONJONCTURE ET PRÉVISIONS

En 2020, la pandémie et une pluviosité défavorable ont affecté l’activité économique. En effet, la croissance économique a ralenti à 1,8 % du PIB (après 5,5 % en 2019), performance légèrement supérieure à celle de l’UEMOA (1,5 %). Ce ralentissement reflète la faible contribution de l’agriculture à la croissance du PIB réel (0,3 point de pourcentage du PIB) du fait des conditions météorologiques défavorables (sécheresses ou inondations selon les régions). Le secteur secondaire, soutenu par la forte hausse des industries extractives (+ 12,4 % grâce aux phosphates notamment), du bâtiment et des travaux publics (+ 7,0 %) et les industries manufacturières (+ 1,1 %), a contribué à la croissance à hauteur de 1,2 point de pourcentage, contre 1,4 point un an auparavant.

Les mesures restrictives destinées à lutter contre la propagation de la Covid-19 (fermeture des frontières, restrictions du trafic aéroportuaire, couvre-feu, etc.) ont pesé sur les activités du tourisme et du commerce. Toutefois, le dynamisme du port autonome de Lomé, dont le trafic a augmenté de 14,9 % en 2020 essentiellement grâce à l’activité de transbordement, a soutenu le secteur du transport et de l’entreposage. Ainsi, la contribution du secteur tertiaire à la croissance du PIB réel est restée positive, à hauteur de 0,3 point de pourcentage ; en 2019, la contribution à la croissance du secteur avait été de 3,7 point de pourcentage.

L’activité économique a par ailleurs été soutenue par des aides exceptionnelles aux ménages et aux entreprises, ainsi que par la poursuite des investissements publics en infrastructure. La consommation des administrations publiques contribue positivement à la

croissance économique (de 0,3 point de pourcentage), contrairement à la consommation finale privée (– 0,3 point de pourcentage). L’investissement (formation brute de capital fixe – FBCF) participe à la croissance à hauteur de 3,2 points. Les échanges extérieurs, quant à eux, subissent la récession mondiale et se contractent (– 1,4 point de pourcentage). En conclusion, malgré les mesures de soutien économique, la crise de la Covid-19 qui a sévi, dans un contexte de croissance démographique rapide, a fait reculer le PIB par tête de + 2,9 % en 2019 à – 0,7 % en 2020 (selon la Banque mondiale).

En 2021, la croissance économique devrait se redresser pour atteindre 4,8 %. Le FMI confirme ce rebond significatif de la croissance au premier semestre 2021, portée par la consommation des *ménages (contribution de 3,3% attendues en 2021), les activités portuaires et aéroportuaires, ainsi que les productions destinées à l’exportation.

L’inflation s’est légèrement accélérée en 2020 pour atteindre 1,8 % en moyenne annuelle. Elle est insufflée par la hausse du prix des produits alimentaires suite aux difficultés d’approvisionnement et de transport consécutives aux perturbations à la fois météorologiques et sanitaires. L’inflation devrait ralentir à 1,5 % en 2021, grâce à une pluviométrie plus favorable et une politique de soutien agricole, mais son évolution demeure tributaire de la volatilité du coût de l’énergie. Depuis plus de cinq ans, l’inflation est restée en dessous du seuil communautaire de 3 %.

Des déséquilibres externes et budgétaires significatifs sont apparus en 2020 et se sont accentués par la crise économique engendrée par la pandémie et combinée à un contexte pluviométrique défavorable. Le déficit de la balance courante s’est creusé en 2020 pour atteindre 4 % du PIB, reflétant pour l’essentiel la hausse du déficit commercial. Les importations ont continué à croître, au rythme de 1,7 %, tandis que les exportations chutaient de 6,1 % en un an. Les exportations de coton ont ainsi reculé de 18,9 % en raison de la chute de la production agricole (– 43 %) associée à la baisse des cours internationaux (– 15 %). Les exportations de phosphate ont également légèrement reculé, la croissance de la production n’ayant pas compensé la baisse des cours. Les exportations d’or, inexistantes en 2019, ont repris (à hauteur de 2,7 % des exportations totales),

⁴ Rapport sur l’inclusion financière en 2019, publié en novembre 2020.

ainsi que celles de cacao, sous l'impulsion de la forte augmentation de leurs cours, courante en temps de crise.

La crise de la Covid-19 s'est également traduite par l'apparition d'un déficit budgétaire global (base engagement, dons compris) de 7 % du PIB en 2020, après un excédent de 1,6 % en 2019. Les réformes structurelles en matière fiscale et douanière (modernisation de l'administration fiscale, dématérialisation des procédures douanières, introduction progressive de la déclaration en ligne et du télépaiement) ont légèrement augmenté les recettes fiscales (+ 4,6 %). Cependant, sous l'effet des mesures contracycliques adoptées afin de limiter les effets de la crise, les dépenses se sont accrues bien davantage, de l'ordre de 50 % sur un an (de 753 à 1 131 milliards de francs CFA). Celles-ci ont porté sur les dépenses ordinaires, pour financer le Fonds de solidarité et de riposte *ad hoc*, et les dépenses en capital (réhabilitation des centres de santé, hausse des dépenses d'équipement). En 2021, le déficit budgétaire devrait afficher un léger recul, à 6,1 % du PIB, grâce au rebond de l'activité économique et de moindres dépenses contracycliques.

Dans ce contexte, on observe une accélération sensible de l'endettement public : 51,9 % du PIB en 2019, 58,6 % en 2020 et 62,9 % en 2021 (selon le FMI). Bien que ce ratio reste inférieur à la norme communautaire de 70 %, l'analyse de soutenabilité de la dette publique (publiée par le FMI en mars 2020) met en exergue un risque élevé de surendettement global, du fait notamment de l'importance de la dette intérieure dont les échéances sont courtes. C'est pourquoi le FMI recommande un recours préférentiel à la dette extérieure concessionnelle à long terme. En réponse, l'État du Togo a procédé, avec succès, le 19 novembre 2021, à une émission obligataire à 15 ans. Il s'agit de la maturité la plus longue jamais usitée sur le marché de l'UEMOA. Son montant global s'élève à 55 milliards de francs CFA (83,8 millions d'euros) sur le marché des titres publics (MTP).

Face aux effets de la crise sanitaire, le secteur bancaire a été globalement résilient en 2020. L'assouplissement de la politique monétaire de la BCEAO, marqué par les injections de liquidités opérées en temps de crise,

Activité économique et inflation au Togo

(en %)

	2018	2019	2020	2021
Variation annuelle du PIB	5,0	5,5	1,8	4,8
Inflation (en moyenne annuelle)	0,9	0,7	1,8	1,5

Note : Prévisions pour 2021.

Source : BCEAO.

a conforté sa stabilité. Le bilan bancaire agrégé a progressé de 13,6 % en un an, reflétant une progression à l'actif de tous les types d'opérations, particulièrement les opérations de trésorerie et interbancaires (+ 25,5 %) et les opérations sur titres et divers (+ 22,9 %). Le taux de créances en souffrance a diminué à 15,9 % (contre 16,5 % en 2019), tandis que le taux de provisionnement a augmenté, s'établissant à 69,0 % (après 67,8% en 2019). Toutefois, la dépréciation nette sur risques et pertes sur créances irrécouvrables a fortement diminué le résultat net du secteur, qui est passé de 35 milliards à 18 milliards de francs CFA, ce qui a réduit de moitié environ les coefficients de rentabilité (7,8 %) et de marge nette (11,9 %). Le ratio de solvabilité global est passé en dessous du seuil minimum réglementaire transitoire de 9,5 % pour s'établir à 7,4 %.

Le Togo bénéficie en 2020-2021 d'importants apports de liquidités de la part des institutions financières internationales. En 2020, le Togo avait déjà obtenu une augmentation de l'accès au financement à hauteur de 48,7 % du quota (97,1 millions de dollars) dans le cadre de la facilité élargie de crédit (FEC) conclue en mai 2017. Le pays a, en outre, obtenu un allègement de sa dette contractée auprès du FMI dans le cadre du Fonds fiduciaire d'assistance et de riposte aux catastrophes (ARC) pour un montant équivalent à 8,4 millions de dollars, ainsi qu'une suspension du service de sa dette de mai 2020 au 31 décembre 2021 au titre de l'ISSD⁵, équivalente à 58 millions de francs CFA à fin septembre 2021. Au-delà de ces apports de liquidités à court terme, le pays négocie avec le FMI un nouveau soutien au titre de la facilité élargie de crédit (FEC), qui s'étend, dans la plupart des cas, sur trois ans. S'agissant des banques multilatérales de développement, le pays a bénéficié de financements de 8,1 et 20 millions de dollars, respectivement en 2020 et 2021, de l'Association

⁵ Initiative de suspension du service de la dette.

internationale de développement (IDA) et des financements de 24,6 millions d'euros de la Banque africaine de développement (BAD) en 2020.

ENJEUX ET DÉFIS

Le développement socio-économique du Togo est conditionné par des contraintes exogènes prégnantes (stress hydrique, sécurité, plus récemment pandémie). L'urgence est de réussir la sortie de crise et la relance économique nécessaire au rétablissement de marges de manœuvre budgétaires qui permettra de combler les retards en matière d'objectifs de développement durable (ODD). Dans ce contexte, le Togo a adopté une feuille de route gouvernementale (FDR Togo 2025) qui met à jour et prolonge le PND 2018-2022. Le financement de la FDR Togo 2025 nécessite entre 2 800 et 3 400 milliards de francs CFA (près de 5 à 6 milliards de dollars). Il provient pour une petite moitié de ressources publiques (mobilisation de dons et emprunts extérieurs concessionnels), et pour l'autre moitié du secteur privé à travers des outils de financement innovants, tels que des formules privilégiées de partenariat public privé.

PROJETS DE DÉVELOPPEMENT EN COURS

La FDR Togo 2025 confirme les grands projets d'infrastructure et les projets de développement institutionnel en cours ou annoncés.

Sur le chapitre de l'inclusion, la FDR se concentre sur l'amélioration des infrastructures de base : administration numérique (avec la seconde phase du système d'identification unique biométrique, essentiel au ciblage des filets sociaux et de l'accès aux soins), électrification (appui au volet social du programme CIZO d'électrification rurale, électrification solaire de 317 localités rurales), accès à l'eau potable (reprise du PND-eau qui a pour objet l'extension des systèmes d'alimentation en eau potable), amélioration du tissu urbain dans le cadre du Projet d'infrastructure et de développement urbain (PIDU).

Sur le chapitre de l'emploi, la FDR consolide les activités de transformation agro-alimentaire, le secteur minier ainsi que les infrastructures logistiques. Dans ce cadre, le mécanisme incitatif de financement agricole (MIFA) est maintenu. La FDR prévoit par ailleurs d'appuyer le projet de parc agro-industriel de Kara, en

partenariat avec le secteur privé et avec le soutien des bailleurs (la Banque africaine de développement [BAfD] a mobilisé 40 milliards de francs CFA sur ce projet). Un parc industriel sera construit autour du port de Lomé, une unité de production d'engrais phosphatés établie et l'exploitation minière accélérée. Plus généralement, en dehors de l'emblématique projet régional de corridor économique Lomé-Ouagadougou-Niamey, la création d'emplois profitera du développement logistique au niveau routier, autoroutier, portuaire, aéroportuaire et touristique.

Enfin, sur le chapitre de la modernisation structurelle de l'économie, la FDR intègre des projets environnementaux, climatiques et relatifs à l'économie durable. On compte parmi eux : l'extension de la centrale solaire de Blitta, le projet régional de résilience des zones côtières (WACA) d'Afrique de l'Ouest, la phase 2 du projet de développement des écovillages et un projet bois énergie visant la préservation de la forêt.

ANNEXE

Togo – Comptes nationaux

(en milliards de francs CFA (XOF) ; taux et variations en %)

	2017	2018	2019	2020
Ressources	4 927,5	5 244,0	5 555,1	5 675,2
PIB nominal	3 713,6	3 950,4	4 230,5	4 359,9
Importations de biens et services	1 213,9	1 293,6	1 324,6	1 315,3
Emplois	4 927,5	5 244,0	5 555,1	5 675,2
Consommation finale	3 324,9	3 582,7	3 710,4	3 790,8
Publique	477,3	590,1	579,8	601,9
Privée	2 847,6	2 992,6	3 130,6	3 188,9
Formation brute de capital fixe ^{a)}	680,2	715,4	869,1	1 029,5
Exportations de biens et services	922,4	945,9	975,6	854,9
Épargne intérieure brute	388,7	367,7	520,1	569,1
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	- 291,5	- 347,7	- 349,0	- 460,4
Taux d'investissement (en % du PIB)	18,3	18,1	20,5	23,6
Variations				
Taux de croissance du PIB en volume	4,3	5,0	5,5	1,8
Déflateur du PIB	- 0,4	1,3	1,5	1,3
Prix à la consommation, en moyenne	- 0,2	0,9	0,7	1,8

a) Y compris variations de stocks.

Sources : BCEAO et services statistiques nationaux.

Togo – Tableau des opérations financières

(en milliards de francs CFA (XOF))

	2017	2018	2019	2020
Recettes et dons	709,9	765,9	821,7	827,0
Recettes budgétaires	621,4	660,0	699,3	724,6
Recettes fiscales	563,2	546,9	626,2	655,2
Recettes non fiscales	58,2	113,0	73,1	69,4
Dons	88,5	105,9	122,4	102,5
Dépenses et prêts nets	717,7	788,9	753,6	1 131,3
Dépenses totales	717,7	788,9	753,4	1 131,3
Dépenses courantes	543,2	587,3	623,7	737,2
Traitements et salaires	192,8	200,4	214,6	234,8
Autres dépenses courantes	301,8	316,5	323,2	402,3
Intérêts	48,6	70,4	85,9	100,1
<i>Sur la dette intérieure</i>	<i>38,7</i>	<i>61,6</i>	<i>77,0</i>	<i>86,2</i>
<i>Sur la dette extérieure</i>	<i>9,9</i>	<i>8,8</i>	<i>8,9</i>	<i>13,9</i>
Dépenses en capital	174,5	201,7	129,7	394,2
Sur ressources intérieures	104,4	70,8	7,3	209,3
Sur ressources extérieures	70,0	130,9	122,5	184,9
Dépenses des fonds spéciaux	0,0	0,0	0,0	0,0
Prêts nets	0,1	- 0,0	0,1	- 0,1
Solde global base engagements (hors dons)	- 96,3	- 128,9	- 54,3	- 406,7
Solde global base engagements (dons compris) ^{a)}	- 7,8	- 23,0	68,1	- 304,2
Solde primaire de base ^{b)}	22,4	72,3	154,2	- 121,8
Ajustement base caisse	- 50,4	- 64,8	- 105,6	- 0,4
Variations des arriérés de paiement (le signe « - » correspond à une réduction)	- 50,4	- 64,8	- 105,6	- 0,4
Solde global base caisse (hors dons) ^{c)}	- 146,8	- 193,7	- 159,9	- 407,1
Solde global base caisse (dons compris) ^{c)}	- 58,2	- 87,8	- 37,5	- 304,6
Financement	58,2	87,8	37,5	304,6
Financement intérieur net	53,6	50,2	- 99,2	85,3
Bancaire	8,6	48,8	14,3	- 33,3
Non bancaire	45,1	1,4	- 113,5	118,5
Financement extérieur net	4,6	37,6	136,7	219,3
Ajustement statistique	0,0	0,0	0,0	0,0
Dettes publiques	2 020,3	2 191,0	2 197,7	2 555,4
En pourcentage du PIB				
Recettes totales (hors dons)	16,7	16,7	16,5	16,6
Dépenses courantes	14,6	14,9	14,7	16,9
Solde global base engagements (dons compris) ^{a)}	- 0,2	- 0,6	1,6	- 7,0
Dettes publiques	54,4	55,5	51,9	58,6

a) Solde global base engagements = recettes totales (dons compris) – dépenses et prêts nets.

b) Solde primaire = recettes budgétaires – (dépenses courantes – intérêts sur dette publique extérieure et intérieure) – (dépenses en capital sur ressources intérieures).

c) Solde base caisse = solde base engagements + ajustement base caisse.

Sources : BCEAO et services statistiques nationaux.

Togo – Balance des paiements

(en milliards de francs CFA (XOF))

	2017	2018	2019	2020
a - Solde des transactions courantes (1 + 2 + 3)	- 56,1	- 102,7	- 32,5	- 172,6
1 - Biens et services	- 291,5	- 347,7	- 349,0	- 460,4
Balance des biens	- 373,8	- 434,6	- 443,5	- 499,9
Exportations de biens FOB	591,5	600,4	618,2	580,4
<i>dont : coton</i>	42,3	49,1	57,3	46,5
<i>phosphate</i>	39,6	46,2	37,4	35,2
<i>or</i>	20,1	10,2	0,0	15,5
<i>cacao</i>	3,1	5,1	5,9	11,7
Importations de biens FOB	- 965,3	- 1 035,1	- 1 061,7	- 1 080,3
Importations de biens CAF	- 1 091,0	- 1 176,0	- 1 225,1	- 1 246,5
<i>dont : biens d'équipement</i>	- 202,5	- 209,6	- 287,0	- 214,1
<i>produits alimentaires</i>	- 139,2	- 149,4	- 166,2	- 152,6
<i>produits pétroliers</i>	- 145,7	- 166,9	- 165,3	- 139,9
Balance des services	82,3	86,9	94,5	39,5
<i>dont fret et assurances</i>	- 125,7	- 140,9	- 163,4	- 166,3
2 - Revenus primaires	2,9	10,7	13,0	6,8
<i>dont intérêts sur la dette</i>	- 9,9	- 8,8	- 0,1	- 14,5
3 - Revenus secondaires	232,5	234,3	303,5	281,0
Administrations publiques	60,8	54,3	78,9	79,4
Autres secteurs	171,6	180,0	224,6	201,6
<i>dont transferts de fonds des migrants</i>	168,6	219,7	267,5	271,0
b - Compte de capital	141,4	175,7	169,9	221,6
c - Compte financier	77,5	59,0	- 29,9	- 195,6
Investissements directs	- 70,3	139,5	- 177,4	168,0
Investissements de portefeuille	176,6	91,9	239,0	- 13,8
Autres investissements	- 28,8	- 172,4	- 91,4	- 349,7
Financement exceptionnel (pour mémoire)	0,0	0,0	0,0	24,0
d - Erreurs et omissions nettes	2,2	3,0	2,9	0,0
e - Solde global (a + b - c + d)	10,1	17,0	170,1	244,5
Taux de couverture ^{a)}	76,0	73,1	73,7	65,0
Solde courant (en % du PIB)	- 1,5	- 2,6	- 0,8	- 4,0
Solde global (en % du PIB)	0,3	0,4	4,0	5,6

a) Le taux de couverture (en %) correspond au total des exportations de biens et services rapporté au total des importations de biens et services.

Note : La sous-rubrique « Transferts de fonds des migrants » retrace uniquement les flux bruts entrants des transferts de fonds des migrants, tandis que le poste « Autres secteurs » retrace le solde des transferts courants au titre des autres secteurs (ménages, ISBLM, etc.).

Source : BCEAO.

Togo – Crédits à l'économie ventilés selon leur maturité initiale

(en milliards de francs CFA (XOF))

	2017	2018	2019	2020
Court terme	432	714	775	762
Moyen terme	603	411	485	530
Long terme	41	43	47	55
Total	1 076	1 168	1 307	1 348

Source : BCEAO.

Togo – Bilan simplifié du système bancaire

(en milliards de francs CFA (XOF))

Actif	2018	2019	2020	Passif	2018	2019	2020
Opérations de trésorerie et interbancaires	518	514	645	Opérations de trésorerie et interbancaires	657	726	843
Opérations avec la clientèle	1 217	1 391	1 439	Opérations avec la clientèle	1 734	1 901	2 181
Opérations sur titres et diverses	937	987	1 213	Opérations sur titres et divers	238	191	197
Valeurs immobilisées	139	150	161	Provisions, fonds propres et assimilés	182	224	237
Total	2 811	3 042	3 457	Total	2 811	3 042	3 457

Source : Commission bancaire de l'UMOA.

Togo – Indicateurs d'activité du système bancaire

(en %)

	2018	2019	2020
Coefficient net d'exploitation (frais généraux + dotations aux amortissements) / PNB)	74,7	72,2	69,7
Coefficient de rentabilité (résultat net / fonds propres)	2,4	15,7	7,8
Taux de marge nette (résultat net / produit net bancaire)	3,3	24,0	11,9
Taux brut de créances en souffrance (créances en souffrance brutes / total des créances brutes)	17,2	16,5	15,9
Taux net de créances en souffrance (créances en souffrance nettes / total des créances nettes)	4,0	6,0	5,6
Taux de provisionnement (provisions pour créances en souffrance / créances en souffrance brutes)	80,0	67,8	69,0

Source : Commission bancaire de l'UMOA.

Togo – Compte de résultat simplifié du système bancaire

(en milliards de francs CFA (XOF))

	2018	2019	2020
1. Produits bancaires	252	313	582
Produits sur opérations de trésorerie et interbancaires	18	20	17
Produits sur opérations avec la clientèle	117	127	133
Produits sur opérations sur titres et diverses	54	59	69
Produits sur opérations de change	50	94	350
Produits sur opérations hors bilan	6	6	7
Produits sur prestations de services financiers	4	5	6
Autres produits d'exploitation bancaire	2	2	1
Déduction des intérêts sur créances en souffrance	0	1	0
2. Charges bancaires	120	166	428
Charges sur opérations de trésorerie et interbancaires	26	23	26
Charges sur opérations avec la clientèle	50	55	59
Charges sur opérations sur titres et diverses	7	7	6
Charges sur fonds propres et assimilés	1	1	1
Charges sur opération de change	34	75	332
Charges sur opérations hors bilan	0	1	0
Charges sur prestations de services financiers	3	2	2
Autres charges d'exploitation bancaire	1	1	1
3. Produit net bancaire (1 - 2)	131	147	155
4. Produits accessoires nets	2	2	2
5. Produit global d'exploitation (3 + 4)	133	149	156
6. Frais généraux	87	95	96
7. Amortissements et provisions nets sur immobilisations	11	11	11
8. Résultat brut d'exploitation (5 - 6 - 7)	36	43	49
9. Dépréciation nette sur risques et pertes sur créances irrécouvrables	39	6	22
10. Réintégration des intérêts sur créances en souffrance	0	0	0
11. Résultat d'exploitation (8 - 9 + 10)	- 3	38	27
12. Résultat exceptionnel net	16	1	1
13. Résultat sur exercices antérieurs	0	0	0
14. Impôts sur les bénéfices	8	4	10
15. Résultat (11 + 12 + 13 - 14)	4	35	18

Note : L'entrée en vigueur du nouveau plan comptable bancaire (PCB) a conduit à la suppression du compte « produits divers ». Le solde de ce compte a été réparti entre les comptes suivants : « produits sur opérations de change », « produits sur opérations hors bilan », « produits sur prestations de services financiers » et « autres produits d'exploitation bancaire ». Les charges bancaires ont également subi des modifications liées au nouveau PCB.

Source : Commission bancaire de l'UMOA.

Togo – Principaux indicateurs prudentiels du système bancaire

(en %)

	2018	2019	2020
Ratio de couverture des risques (solvabilité)	6,2	8,8	7,4
Rapport de liquidité	100,0	108,0	116,3

Source : Commission bancaire de l'UMOA.

Togo – Banques respectant les normes prudentielles

(en % des banques déclarantes)

	2018	2019	2020
Représentation du capital minimum par les fonds propres de base <i>Tier 1</i> (FPB (T1))	85	86	71
Ratio de fonds propres (<i>Common Equity Tier 1</i>) ($\geq 5,625$ %)	85	64	79
Ratio de fonds propres de base (T1) ($\geq 6,625$ %)	85	64	64
Ratio de solvabilité global ($\geq 8,625$ %)	77	71	64
Norme de division des risques (≤ 65 %)	69	71	57
Ratio de levier (≥ 3 %)	85	71	79
Limite individuelle sur les participations dans les entités commerciales (25 % du capital de l'entreprise)	100	100	71
Limite individuelle sur les participations dans les entités commerciales (≤ 15 % FPB (T1))	100	100	79
Limite globale de participations dans les entités commerciales (60 % des fonds propres effectifs (FPE))	100	100	100
Limite sur les immobilisations hors exploitation (< 15 % FPB (T1))	92	93	79
Limite sur le total des immobilisations hors exploitation et des participations (< 100 % FPB (T1))	100	100	71
Limite sur les prêts aux actionnaires, aux dirigeants et au personnel (< 20 % FPE)	85	93	79
Coefficient de couverture des emplois à moyen et long terme par les ressources stables (≥ 50 %)	69	64	71
Coefficient de liquidité (≥ 50 %)	100	100	93

Source : Commission bancaire de l'UMOA.